

Symposium « La fin de vie des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap : retour sur des recherches soutenues pas la CNSA »

Judi 12 décembre 2024, de 16h00 à 17h15

Modératrice : Pearl Morey

Intervenants : Aline Chassagne, Sabine Jobez, Pascal Dreyer



La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) gère la branche autonomie de la Sécurité sociale. Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

Le Conseil de la CNSA a rendu un avis en 2023 formulant 26 propositions pour une fin de vie digne et apaisée et un accompagnement de qualité. Il estime que la fin de vie doit impérativement être pensée dans un continuum d'accompagnement et de soutien, et la discussion sur le « bien mourir » ne pas être dissociée de celle sur le « bien vivre » et « bien vieillir ».

Les conditions d'accompagnement de la personne en situation de handicap ou en perte d'autonomie sont au cœur des enjeux de la CNSA, à travers des réflexions plus larges sur l'autonomie à domicile ou en établissement, l'amélioration de la qualité de vie et garantir une fin digne.

Dans le cadre de ses missions, la CNSA s'est mobilisée pour soutenir des recherches susceptibles d'éclairer ces enjeux, en particulier dans le cadre d'un partenariat avec la Plateforme nationale de la recherche en fin de vie. Plusieurs recherches conduites dans ce cadre seront présentées et discutées pendant ce symposium :

- Parler de la fin de vie et de la mort avec les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap : que dit la littérature ?
- L'accompagnement de la fin de vie et traitement des défunts en EHPAD pendant la première vague de COVID-19
- Soins et accompagnement de fin de vie à domicile : reconfiguration de l'habitat

